



ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA SOMME DE FOOTBALL

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 à 10h00
A l'Auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien à Amiens

Formulaire à remplir et à présenter le jour de l'Assemblée Générale
Même en cas de représentation du club par le Président

COORDONNEES CLUB

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

Numéro d'affiliation Club :

- **Option 1** : Sera présent à l'Assemblée Générale du District du 30/09/23
- **Option 2** : Sera dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District du 30/09/23

**Barrer la mention inutile*

(S'agissant d'une AG Ordinaire, tout club absent sera pénalisé de 10€ par voix)

POUVOIR

Option 2 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,

Madame / Monsieur, licence n° :

afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District du 30/09/23.

Fait à Le

NOM ET SIGNATURE

du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB

du Président qui donne le pouvoir



Assemblée Générale

Clubs du District de la Somme de Football

Emargement du 30 septembre 2023 à partir de 10h00

A l'Auditorium du CRCA – 500 rue Saint Fuscien

A AMIENS

Veillez prendre connaissance de l'organisation qui sera mise en place pour l'accueil des représentants des clubs.

A votre arrivée il faudra suivre les étapes suivantes :

1/ Présenter le pouvoir avec nom/prénom/N° licence référencés et cachet du club avec signature du président

- **Le pouvoir est obligatoire même si le Président représente son club**

2/ Nous accolons le code barre correspondant à votre club (numéro et nombre de voix) sur votre pouvoir

3/ Une fois le code barre sur votre pouvoir, vous pouvez vous diriger à la table d'émargement

- Sans le code barre sur votre pouvoir, vous ne pourrez pas aller émarger

4/ Après avoir émargé, vous pouvez vous assoir dans la salle

Le Pouvoir ne peut être transmis qu'à un licencié du club en cas d'absence du Président.